

04 mars 2010

N° 05 – 2010

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Sylvain Fort** +33 (0)1 46 98 71 39

Head of Communications

**Antonio Moretti** +44 (0) 203 207 8562

Investor Relations Director

## SCOR annonce la publication de son document de référence 2009

SCOR informe que son document de référence 2009 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2010.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse [www.scor.com](http://www.scor.com). Des exemplaires du document de référence 2009 sont également disponibles au siège de SCOR :

Immeuble SCOR  
1 avenue du Général de Gaulle  
92800 Puteaux

Les informations suivantes sont intégrées dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2009 ;
- le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

\*  
\* \*

04 mars 2010

N° 05 – 2010

---

**Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2008 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR [www.scor.com](http://www.scor.com). En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.